

Procès-verbal

Séance	Conseil participatif n°6 - 11/04/2025
Numéro	N° 10
Lieu	6220
Date et heure	11 avril 2025
Participants	
Présent-es	BILLEAU Sandrine; DÖBLER Théodor; DUPUIS Blaise; ELOIT Ilana; HUG Simon; LE FORESTIER Lila; POUSSARDIN Matis (par zoom); RAFAILOVIC Vukasin (par zoom); ROMANO SALVADOR Murillo; SOHIER Estelle; ZURBRIGGEN Clarisse
Excusé-es	CHOPLIN Armelle (procuration SOHIER Estelle) ; HUMMEL Cornelia; LATIFI Tina (procuration ROMANO SALVADOR Murillo) ; NIKIFOROS Michalis; PIDDIU Luca; STOJANOVIC Nenad; STUDER Matthias (procuration ELOIT Ilana)
Invité-es	BONAPERÀ Laurence (administratrice); CHEN Yali et CLAVIEN Gaétan (conseil académique); FIRMANN Olivia (procès-verbaliste); GIANNI Matteo (pour le point 4); SCIARINI Pascal (doyen)

1 Accueil d'une nouvelle membre

1.1 Remplacement de Marianna Colella - corps des collaborateurs/trices de l'enseignement et de la recherche (CER) - Pour information

Les pairs restants ont désigné Tina Latifi pour succéder à Marianna Colella. A l'issue des 30 jours aucune opposition n'a été formulée ; Tina Latifi est formellement membre du conseil participatif.

2 Adoption ordre du jour / approbation procès-verbal

2.1 Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers - Pour décision

Décision : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Deux divers sont annoncés par le corps des étudiant-es. Le premier sur la question du plagiat au sein du comité scientifique du Rectorat, le second concerne le groupe de travail sur la liberté académique.

2.2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente - Pour décision

Décision : le PV du Conseil participatif du 14 mars est approuvé à l'unanimité

3 Discussions / informations

3.1 Communications du décanat - Pour discussion

Le doyen annonce l'ouverture de concours de ces deux postes :

-Poste de professeur-e assistant-e avec pré-titularisation conditionnelle ou de professeur-e associé-e en "Aménagement urbain et transition écologique" (succession Rémi Baudouï /SPERI).

L'engagement serait idéalement au 1er février 2026 et le délai de candidature au 25 mai 2025 (https://jobs.unige.ch/www/wd_portal.show_job?p_web_site_id=1&p_web_page_id=69764)

-Poste de professeur-e assistant-e avec pré-titularisation conditionnelle ou de professeur-e associé-e en "Didactique de la géographie" (succession d'Anne Sgard/ DEGEN) ; le délai de candidature est le 15 juin 2025 et à ce jour l'annonce est en cours.

D'autres postes seront bientôt repourvus ou créés au sein de la faculté SdS.

4 Décisions / approbations / pour information

4.1 Formation continue

4.1.1 Crédit d'un CAS en Participation citoyenne et démocratie - Pour décision

"Le CAS *Participation citoyenne et démocratie* vise à former les personnes motrices de l'approfondissement démocratique en cours. Afin d'accompagner l'évolution des pratiques démocratiques, divers acteurs/actrices bénéficieraient d'une formation spécifique. Une telle formation doit combiner un apport théorique sur la démocratie et la participation citoyenne, et l'acquisition de compétences concrètes nécessaires au développement de la participation citoyenne. L'objectif pédagogique vise à offrir les outils nécessaires au design, à la mise en œuvre et à l'évaluation critique de processus participatifs."

Matteo Gianni, directeur de cette formation, présente le nouveau CAS. Il ajoute que cette formation sera destinée notamment à de futur-es fonctionnaires dans le secteur de l'administration publique ou des privé-es qui voudraient se destiner à une carrière dans le domaine du participatif et comprendre le processus démocratique. Il s'agit d'une formation innovante qui mise sur l'avancement de la théorie vers la participation active citoyenne et en partenariat avec d'autres institutions et associations dans le domaine de la cohésion sociale. Un module sur le numérique sera introduit par la suite.

Le CAS sera principalement financé avec les frais d'inscription (env. 5'000 CHF.-/-6'000 CHF.-), sur la même ligne que pour les autres CAS.

Décision : la création d'un CAS en Participation citoyenne et démocratie est approuvée à l'unanimité

4.2 Direction de subdivisions

4.2.1 Direction ad'interim de l'Institut de Gouvernance de l'Environnement et Développement Territorial (IGEDT) - Pour décision

L'assemblée de l'institut qui s'est réunie le 18 février 2025, a désignée à l'unanimité (17 oui) le professeur Christian Bréthaut pour remplacer la professeure Armelle Choplín pendant son congé scientifique du 1er août 2025 au 31 juillet 2026.

Décision : la Direction ad'interim par le professeur Christian BRETHAUT de l'Institut de Gouvernance de l'Environnement et Développement Territorial (IGEDT) du 1er/08/2025 au 31/07/2026 est approuvée à l'unanimité.

4.3 Directives

4.3.1 Modification de la Directive relative au Master of Science in Innovation, Human Development and Sustainability (MIHDS) - Pour décision

Le nom du diplôme décerné par Tsinghua University ayant changé, dans le cadre du Dual degree track, une mise à jour de la directive MIHDS s'impose.

Décision : la modification de la Directive relative au Master of Science in Innovation, Human Development and Sustainability, est approuvée à l'unanimité.

4.4 Commission

4.4.1 Modification de la composition de la commission de planification - Pour décision

- Prof. Pascal SCIARINI (président)
- Prof. Sandra LAVENEX
- Prof. Frédéric GIRAUT
- Prof. Delphine GARDEY
- Prof. Juan FLORES
- CER : Solène GOUILHERS remplacée par Matthieu PIAU
- Etu. : Zora HOLZER
- PAT : Sandrine BILLEAU

Décision : la modification de la composition de la commission de planification est approuvée à l'unanimité.

4.5 Comités scientifiques

4.5.1 Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en environnement et développement durable - Pour décision

- Prof. Jörg BALSIGER
- Prof. Christian BRETHAUT
- Prof. Hy DAO (Directeur)
- Prof. Bernard DEBARBIEUX
- Prof. Géraldine PFLIEGER
- Prof. Marlyne SAHAKIAN
- CA : Nicole EFRANCEY-DAO
- CER :
- ETU : **Laura TURLEY remplacée par Cyrille VALLET**

Décision : la modification de la composition du comité scientifique du doctorat en environnement et développement durable est approuvée à l'unanimité.

4.5.2 Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en science politique - Pour décision

- Prof. Emanuela CEVA
- Prof. Nathalie GIGER (Directrice)
- Prof. Thomas SATTLER
- Prof. Frédéric VARONE
- CA : Gaetan CLAVIEN
- CER : **Esma BAYCAN remplacée par Ari RAY**
- ETU :

Décision : la modification de la composition du comité scientifique du doctorat en science politique est approuvée à l'unanimité.

4.5.3 Modification de la composition du comité scientifique du Master in Innovation, Human Development and Sustainability (IHDS) - Pour décision

- Prof. Jörg BALSIGER (SdS et ISE) - Directeur
- Prof. Bernard DEBARBIEUX (SdS)
- Prof. Christian BRETHAUT (SdS et ISE)
- Prof. François GREY (CUI et GSEM)
- Prof. Géraldine PFLIEGER (SdS et ISE)
- Prof. Armelle CHOPLIN (SdS)
- Prof. Salvatore DI FALCO (GSEM et ISE)
- **Prof. Nicolas LEVRAT (Droit et GSI) retrait**
- Prof. Marlyne SAHAKIAN (SdS et ISE)
- **CER : Rasha Shakra (GSEM)**
- CER : Thomas MAILLART (GSEM)
- CER : Alice Guilbert (ISE)
- ETU: Sarah ERRICHELLI (volée 2023-24)
- **ETU: Yustyna SENYSHYN (volée 2023-24) retrait**
- **ETU: Léa TOBLER (Volée 2022-23, Single) remplacée par Luna DUTLI (volée 2024-25, Single)**
- **ETU: Frederico CHIO (Volée 2022-23, Dual Degree Track) retrait**

Décision : la modification de la composition du comité scientifique du Master in Innovation, Human Development and Sustainability (IHDS) est approuvée à l'unanimité.

4.5.4 Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en géographie politique et culturelle - Pour décision

- Prof. Jean-François STASZAK (Directeur)
- Prof. Julie de DARDEL
- Prof. Irène HIRT
- Prof. Anne SGARD
- CA: ad interim Nicole EFRANCEY DAO
- CER : Aude le GALLOU
- Etu : Alice FAURE est remplacée par Mathilde FOEHR

Décision : la modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise en géographie politique et culturelle est approuvée à l'unanimité.

5 Questions au décanat à soumettre au plus tard 3 jours avant la séance à l'administratrice

Pas de question au décanat

6 Divers

1.1 (suite) sur l'état d'avancement du groupe de travail sur la liberté académique. Une première réunion a eu lieu, en présence des quatre étudiant-es du Conseil participatif, ainsi qu'Antoine Dubiau et Cornelia Hummel.

Vukasin Rafailovic remercie les personnes qui n'étaient pas présentes mais qui sont impliquées depuis le début ou ont exprimé leur intérêt à participer à ce groupe de travail : Armelle Choplin, Sandrine Billeau, Estelle Sohier, Guillaume Dreyer.

Le groupe de travail est ouvert à toute personne qui souhaiterait encore participer.

Le but de ce groupe de travail est la rédaction d'un rapport sur la liberté académique, sous l'angle de la recherche, de l'enseignement et de l'évaluation, et d'asseoir la position des sciences sociales en tant que Faculté par rapport à la liberté académique.

Une version plus courte du projet est envisagée, pour diffusion aux médias après validation des membres du Conseil participatif.

Ce rapport permettra aux sciences sociales d'être plus visibles dans l'espace public, à l'heure où la réforme actuelle de la maturité fédérale prévoit la suppression de ces enseignements au Collège.

En cas d'intérêt à rejoindre ce groupe, les membres du Conseil participatif ou toute autre personne peuvent s'adresser à Vukasin Rafailovic pour connaître la date de la prochaine réunion et avoir accès aux documents de travail.

Vukasin Rafailovic ajoute que ce groupe de travail est totalement indépendant, sans lien avec la CUAE ou avec le comité scientifique qui a rédigé le rapport sur le rôle de l'Université dans le débat public en mars 2025.

1.2 Point sur le plagiat à l'UNIGE

Théodor Döbler fait un rappel de la situation actuelle. Le journal du Courrier a informé vendredi dernier du plagiat soupçonné du comité scientifique dans le rapport qu'il a rendu en mars 2025 sur le rôle de l'Université dans le débat public, et qui s'était créé à la suite des manifestations de mai 2024.

Le plagiat concerne un article de la professeure Cécile Laborde, chercheuse française à l'Université d'Oxford. Il a été confirmé par l'Université de Genève à travers un communiqué de presse diffusé ce lundi, qui indique que ce plagiat relève d'un « vice formel », et qui informe de la démission du prof. Frédéric Esposito de ce comité scientifique.

Ce rapport a été publié sur la page d'accueil de l'UNIGE en mars 2025 et le Rectorat aurait dû en discuter le 24 avril 2025 lors d'un Town Hall meeting.

Les membres du Conseil participatif s'interrogent sur les conditions de production du rapport, la légitimité du comité scientifique et les sanctions qui seront appliquées.

Le doyen informe que ce point est à l'ordre du jour du CRD du mardi 15 avril.

Séance close à 13h15

Prochaines séances du Conseil participatif les 16 mai et 27 juin 2025.